

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
du 05 février 2009

Ordre du jour

Approbation procès verbal du 09/12/2008

Personnel : adhésion CNAS

Finances :

- Autorisation anticipée d'ouverture de crédits budgétaires ;
- renouvellement ligne de trésorerie

Politique du logement : Versement subvention opération façades

Questions diverses

Le 16 juillet 2008 à 20h30, les membres du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Bassin de BOLOGNE VIGNORY FRONCLES, se sont réunis à la salle des fêtes de Bologne, sur convocation et sous la présidence de M. Denis MAILLOT.

Présents :

Mmes : DORE Marie-Thérèse, HURNI Marie-Thérèse, KEMPF Sonia, MOUSSUT Maryse, PERRIN Ghislaine, REY Emmanuelle, WYSOCKI Annie, MM : BLANCHOT Robert, BONNECUELLE Jacky, COURAGEOT Michel, DAMPEYROUX Michel, DEGOUTTE Philippe, DESNOUVEAUX Robert, DESPREZ Christian, FLECHY Roger, FREQUELIN Laurent, GIRARDOT Daniel, JAUVAIN Stéphane, JOURDE Jean Marie, KLINKEBERG Jean Pierre, KUHNER Gilbert, LEJOUR Jérôme, MAILLOT Denis, MAJORKIEWIEZ Francis, MARASI Julien, MEYLAN Jean-François, MICHEL Maurice, MONTAGNE Thierry, NOIROT Luc, PAULIN Michel, RAGOT Jacques, ROY Jean-Yves VOILLEMONT Mathieu, VOIRIN Patrice,

Suppléant(s) : MONTAGNE Thierry VOILLEMONT Mathieu

Excusé(s) : Mme MARTINOT Yolande, MM : HOEN Serge LESEUR Philippe, MONFILS Didier

❖ **Approbation du procès-verbal de la séance du 09 décembre 2008**

Aucune remarque n'étant apportée au compte-rendu de la séance du 09 décembre 2008 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

❖ Adhésion CNAS

Monsieur le Président fait part à l'assemblée de l'existence du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS), association loi 1901 à but non lucratif, créée le 28 juillet 1967, dont le siège est situé 10 bis, Parc Ariane Bâtiment Galaxie – 78284 Guyancourt Cedex.

Le CNAS est un organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction, ...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Conformément à la loi du 19 février 2007, obligation est faite aux collectivités territoriales de proposer des prestations d'action sociale à leurs salariés.

Le Président propose donc d'adhérer au CNAS pour pallier à cette obligation.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté accepte à l'unanimité cette adhésion et autorise le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

❖ Ouverture de crédits par anticipation

Le Président expose que dans l'attente du vote du budget, il convient d'inscrire par anticipation certaines dépenses d'investissement déjà autorisées en 2008 mais dont les crédits reportés sont insuffisants.

Jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, seront inscrits au budget lors de son adoption.

Le Président propose donc d'ouvrir des crédits budgétaires par anticipation.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté accepte à l'unanimité l'ouverture de crédits budgétaires par anticipation, pour le budget principal et le budget annexe.

❖ Renouvellement ligne de trésorerie

Le Président rappelle que deux lignes de trésorerie sont ouvertes en permanence afin de faciliter les flux de trésorerie de la communauté de communes.

L'une d'elle arrivant à échéance, le Président sollicite le conseil de communauté pour l'autoriser à la renouveler pour un montant de 310 000 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

❖ Subvention opération façade

Le Président informe que la commission façade avait accepté l'octroi d'une subvention à M. Thiébaud Jean de Soncourt, en 2006. Les travaux étant terminés, le Président demande à être autorisé à verser la subvention prévue de 762.25 €. Proposition acceptée à l'unanimité.

❖ Questions diverses

Monsieur Maillot fait part de son audition en Préfecture, par la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale, concernant l'adhésion de la commune de Briaucourt à notre communauté de communes. Les arguments en faveur de cette adhésion ayant été retenus par le conseil de communauté lors de la dernière assemblée générale ont été repris par le Président, à savoir : commune intégrant le bassin de vie de Bologne avec fréquentation des écoles, emplois aux Forges de Bologne, fréquentation des commerces, services... Egalement inscription d'élèves de Briaucourt à notre école intercommunale de musique.

Monsieur le Préfet prendra sa décision début février.

Un point est fait concernant le **circuit motorisé** à mettre en place à la demande de la communauté de communes de la vallée du Rognon. M. Maillot informe que les membres de l'association foncière de Viéville ont délibéré en faveur de ce circuit.

Information MARPA : M. Maillot informe que la DRIRE a émis un avis négatif concernant l'emplacement de la MARPA à Froncles. Pour des raisons de futures nuisances possibles par les Forges de Froncles, il a été demandé de modifier l'emplacement de cette structure. Après plusieurs réunions de travail avec l'ensemble des services de l'Etat, et après accord du conseil municipal de Froncles, celle-ci sera construite au niveau du nouveau lotissement communal.

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture s'est engagé à financer une partie du surcoût lié à ce déplacement ainsi que les dossiers de viabilisation de la commune de Froncles, se rapportant à cette affaire.

Chantier éolien : M. Girardot intervient pour signaler que les entreprises du chantier éolien du Mont Gimont, sont à la recherche d'hébergements ou logements pour leurs salariés.

M. Maillot indique qu'un listing complet des hébergements publics et privés de la Communauté de Communes sera transmis à ces entreprises. Il invite les maires présents à relayer l'information auprès de leurs administrés et professionnels de l'hébergement.

Il signale par ailleurs que dans le cadre de ce qu'appelle l'organisme « clévacances » le 'tourisme d'affaires', le meublé de Soncourt est réservé jusqu'au mois de juin.

Bilan analytique des services 2008

Un bilan est donné par service pour l'année 2008 et concerne :

- 01 Développement économique
- 02 Aménagement de l'espace
- 03 Politique du logement
- 04 Tourisme
- 05 Culture / Jeunesse
- 06 Environnement
- 10 Services administratifs
- 11 Finances, emprunts
- 99 Ecritures diverses

Les points suivants sont abordés :

Hébergements touristiques : les derniers hébergements de Viéville et Vouécourt sont réalisés en basse consommation énergétique avec notamment orientation pour maison dite passive, recyclage des eaux de pluie, composteur... EDF s'associe à ces opérations en finançant une partie des travaux. Une campagne de médiatisation sera menée sur ces projets.

Zone horticole de Vraincourt : des demandes de terrains ont été formulées par des entreprises locales. Il sera nécessaire d'engager des travaux pour alimenter la zone en eau potable. La solution retenue est l'alimentation en eau avec une nouvelle conduite provenant de Soncourt. La communauté de communes serait maître d'ouvrage des travaux. La commune de Soncourt prendrait en charge les travaux du réseau jusqu'en limite de son finage.

Embellissements de villages : Le Président rappelle que ces travaux sont importants car ils font office de « signatures » de la communauté de communes. Chaque commune doit bénéficier d'un aménagement de l'espace (embellissement + rénovation petit patrimoine). Les conseils municipaux s'investissent dans ces projets. Aucune ingérence n'est faite par la communauté de communes concernant les choix d'emplacement ou de réalisation des embellissements.

Une programmation reste cependant nécessaire pour des raisons financières.

Pigeonnier de Vraincourt : Le bilan définitif financier sera donné dès clôture du marché de travaux. L'office de tourisme de pôle a d'ores et déjà prévue des visites guidées de l'ouvrage.

Le nouveau chargé de mission Tourisme du Pays de Chaumont propose de valoriser le patrimoine avec des animations culturelles vivantes.

Mini-golf : Il est demandé à la commission tourisme de réfléchir à la gestion de cette activité.

Chantier d'insertion Petit patrimoine bâti : Il est proposé de poursuivre ces actions par un nouveau chantier d'insertion de deux ans qui interviendra sur le château de Vignory.

Ordures ménagères : Les communes de Froncles et Bologne, vu l'augmentation de la redevance du SMICTOM pour deux ramassages par semaine, souhaitent passer à une seule collecte hebdomadaire. Une demande sera formulée en ce sens auprès du SMICTOM Centre. Les délégués du SMICTOM Informent qu'une modification des statuts est envisagée afin de modifier la représentation des communes et de ne désigner qu'un délégué titulaire et un délégués suppléant.

Dématérialisation des actes : une information a été transmise à chaque commune concernant la possibilité de dématérialiser les actes administratifs.

Tourisme : M. Girardot indique qu'une maison est à vendre sur Rouécourt et pourrait faire l'objet d'une transformation en gîte par la communauté de communes. Cette question sera étudiée par la commission tourisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.